Image not found or type unknown

# Adjonction nom d'usage / parents divorcés

Par **RIVIERE Catherine**, le **15/02/2018** à **11:52**

Bonjour,

Nous sommes divorcés et avons l'autorité parentale conjointe.
Nous alternons la garde de nos enfants âgés de 12 et 16 ans.
Mes enfants portent le nom de leur père.
Quelques temps après le divorce, j'ai souhaité ajouté en nom d'usage mon nom de famille à celui de nos enfants.
Je ne m'attendais pas à un refus de sa part.
Nos enfants étaient plus jeunes et il me disait que ça pouvait être un traumatisme et que si je le souhaitais je pouvais porter son nom à lui.
J'ai refusé.
Aujourd'hui, j'ai souhaité lui en reparlé; il élude le sujet.
Quel est mon recours dans ce cadre là. Je précise que mes enfants n'y sont pas opposés.
Je vous remercie.

Par **youris**, le **15/02/2018** à **11:57**

bonjour,
vous devez saisir le jaf pour avoir l'autorisation de donner un nom d'usage à vos enfants.
salutations

Par **RIVIERE Catherine**, le **15/02/2018** à **12:00**

Je vous remercie.
Dois je me faire assister d'un avocat pour préparer un dossier. Cela ne me semblait pas une "si grosse affaire" pour aller engorger un tribunal.
Cordialement

Par **youris**, le **15/02/2018** à **13:34**

quand 2 parents n'arrivent pas à s'entendre au sujet de leurs enfants et restent sur leurs refus respectifs, il ne reste que la solution du JAF.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés